



2458 - Les différences entre le sperme (Maniye) et le liquide pré-séminal (Madhye)

question

Souvent, quand je me réveille, je remarque que mes habits sont mouillés. Je vous prie de ne pas considérer cela comme un rêve au cours du sommeil ou une urine involontaire, parce que la semence, ou la matière collante, fait sortir souvent le sperme après le réveil, au lendemain matin. La plupart du temps, je lave mes habits et mon pantalon pour la même raison. J'avais lu dans un livre que si cette matière ne contient pas de spermatozoïdes, elle est simplement du madhy et il n'est pas nécessaire de se laver. Il suffit tout juste de faire ses ablutions pour la prière. J'ai remarqué que le madhy s'écoule dans des cas difficiles, malgré mon éloignement de toute situation délicate pouvant provoquer sa sécrétion.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Les différences caractéristiques entre le sperme et le Madhye :

[Le sperme de l'homme est généralement épais et blanchâtre](#) , tandis que celui de la femme est plus clair et jaunâtre.

A l'origine de ces caractéristiques cet hadith rapporté par Oum Souleïm (Qu'Allah soit satisfait d'elle) qui a dit qu'elle avait interrogé le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) concernant la femme qui fait un rêve érotique semblable à ceux que les hommes peuvent avoir. Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a répondu : « Si une femme fait un tel rêve, elle doit se purifier (faire le Ghusl). » Oum Souleïm, gênée, a demandé : "Est-ce



que cela arrive aux femmes ?" Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a répondu : « Sinon, comment expliquerait-on la ressemblance [entre les enfants et leurs parents] ? En effet, le liquide séminal masculin est épais et blanchâtre, tandis que celui de la femme est plus clair et jaunâtre. La ressemblance dépend de celui qui prévaut ou qui arrive en premier. » (Rapporté dans les deux Sahihs, cette version est celle de l'imam Muslim : 469).

L'imam An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde), dans son commentaire sur Muslim (3/222), concernant les propos du Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) "En effet, le liquide séminal masculin est épais et blanchâtre, tandis que celui de la femme est plus clair et jaunâtre" : Ceci est une caractéristique importante pour identifier le sperme normal. Telle est sa description lorsqu'il est sain et dans la plupart du temps . Les ulémas ont établi que le sperme d'un homme en bonne santé est blanc, épais, émis par jets successifs et accompagné d'un plaisir intense, suivi d'un engourdissement et d'une odeur caractéristique rappelant celle des pollens de dattier ou de la pâte de farine. Cependant, ces caractéristiques peuvent varier selon les individus et les circonstances. Par exemple, chez un homme malade, le sperme peut être plus jaune et plus clair. Dans certains cas, il peut s'écouler sans plaisir ou même présenter une coloration rougeâtre lorsqu'il multiplie les rapports intimes, et parfois l'éjaculat peut-être du sang franc.

Les caractéristiques principales du sperme sont au nombre de trois :

La première est qu'il s'écoule avec plaisir et entraîne un engourdissement.

La deuxième est son odeur, qui ressemble à celle des pollens du dattier.

La troisième est qu'il s'expulse par jets successifs.

L'une de ces trois caractéristiques suffit pour identifier le sperme, et il n'est pas nécessaire qu'elles soient toutes réunies. Cependant, si aucune de ces caractéristiques n'est présente, il ne s'agit pas de sperme.

Ces caractéristiques concernent le sperme masculin. Quant au sperme féminin, il est



généralement jaune et léger, mais il peut aussi être blanc à cause de sa force. Il présente deux caractéristiques principales : une odeur similaire à celle du sperme masculin et une sensation de plaisir lors de son écoulement puis d'un engourdissement.

Le **Madhye**, quant à lui, est un liquide blanc et visqueux qui s'écoule involontairement à la pensée d'un rapport sexuel ou lorsqu'on s'y résout. Il n'est accompagné ni de plaisir, ni d'éjaculation, ni d'engourdissement. Il est présent chez l'homme comme chez la femme, mais il est plus abondant chez les femmes, selon l'imam An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) dans son commentaire de *Sahih Muslim* (3/213).

La différence entre le sperme et le Madhye concernant le verdict qui en résulte de leur émission :

L'éjaculation de sperme requiert le Ghusl de la *Djanaba* (impureté rituelle) qu'elle soit à l'éveil à cause d'un rapport sexuel (ou autre) ou onirique durant le sommeil.

En revanche, l'émission de Madhye ne nécessite que les ablutions mineures. Cela est confirmé par un hadith rapporté par Ali ibn Abi Taleb (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « J'étais un homme souffrant d'un fréquent écoulement du Madhye et j'ai ordonné à Miqdad de questionner le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) et il lui a répondu : « Il doit accomplir les ablutions. » » (Rapporté dans les deux Sahih, version de l'imam Al-Boukhari).

L'imam Ibn Qoudama (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde), dans *Al-Moughni* (1/168), rapporte que l'imam Ibn Al-Moundhir (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) a affirmé l'unanimité des savants sur le fait que l'émission de selles, d'urine, de Madhye et l'émission de gaz intestinaux rompent les ablutions.

La différence entre le sperme et le Madhye concernant la



pureté et la souillure :

[Le sperme est considéré comme pur selon](#) l'avis le plus prépondérant des ulémas. La preuve en est cet hadith qu'Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) a rapporté : « Le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) lavait le vêtement touché par le sperme puis sortait accomplir la prière en portant ce vêtement sur lequel je voyais les traces du lavage. » (Rapporté par Al-Boukhari et Muslim). Selon la version de l'imam Muslim : « Je (Aïcha) grattais le sperme du vêtement du Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) puis il faisait sa prière en le portant. » Et selon une autre version : « Je l'enlevais (grattais) de son vêtement alors qu'il est devenu sec à l'aide de mes ongles. »

Il est confirmé que le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) : « s'abstenait de laver le sperme alors qu'il est humide et se contentait de l'enlever avec un bâton ou un instrument similaire. » Il est rapporté par l'imam Ahmed dans son *Mousnad* (6/243), d'après Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) qui a dit : « Le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) nettoyait le sperme de son vêtement avec de la racine de citronnelle puis il faisait sa prière en portant le même vêtement. Il le frottait de son vêtement quand il devient sec puis faisait sa prière en le portant. » (Rapporté par Ibn Khouzeïma dans son *Sahih* et vérifié par Cheikh Al-Albani dans *Al-Irwaa* : 1/197).

Quant au Madhye, c'est une souillure, d'après le hadith d'Ali (Qu'Allah soit satisfait de lui) cité précédemment (selon l'une de ses versions dans) lequel le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) lui avait (ordonné de laver son pénis et ses testicules) avant de faire ses ablutions, d'après la version citée par Abu 'Awana dans son abrégé. L'imam Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) a dit dans son livre *At-Talkhis* que la chaîne de transmission de cet hadith est fiable. Le Madhye étant une souillure, il nécessite le lavage du pénis et des testicules. Sa sécrétion annule les ablutions.



Le verdict concernant le vêtement souillé (taché) par le sperme ou le Madhye :

Selon l'avis qui mentionne que le sperme est pur : s'il tache le vêtement il ne le souille pas et même si l'on a fait la prière avec ce vêtement taché, il n'y a pas de mal à cela. L'imam Ibn Qoudama (Puisse Allah lui accorder Sa Miséricorde) a dit dans *Al-Moughni* (1/763) : « Même si nous avons affirmé sa pureté, il est préférable de le gratter, mais si l'on fait la prière sans le gratter, c'est suffisant. »

Quant au Madhye, il suffit d'asperger le vêtement d'eau pour éviter la peine. La preuve en est cet hadith qu'Abu Dawoud a rapporté dans ses *Sounanes* d'après Sahl ibn Hanif (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « J'avais des difficultés avec le Madhye et je faisais beaucoup le Ghosl ; puis j'ai interrogé le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) au sujet de cette affaire. Il a répondu : « Il te suffira pour cela de faire les ablutions. » J'ai dit : « Ô Messenger d'Allah ! Que faire de ce qui touche mon vêtement ? » Il a dit : « Il suffit que tu prennes une poignée d'eau puis tu asperges là où tu vois (penses) qu'il a touché ton vêtement. » » (Rapporté par At-Tirmidhi qui le qualifie d'authentique et affirme ne le connaître que par l'intermédiaire de cet hadith de Mohammed ibn Ishaq relatif au Madhye).

L'auteur de *Touhfat Al-Ahwadhi* a dit : « Et il a conclu qu'il est suffisant d'asperger les taches de Madhye sur le vêtement, un lavage complet n'étant pas requis. » *Touhfat Al-Ahkam*, 1/373.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.